



# Manifeste Jeunes Agriculteurs

Pour une ambition agricole  
française qui défende  
un modèle agricole de type familial

Jeunes  
Agriculteurs

# Sommaire

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| EDITO .....                                                                                    | 3  |
| <br>I. QUELLE AGRICULTURE VOULONS-NOUS EN FRANCE ? .....                                       | 5  |
| Une agriculture de type familial .....                                                         | 5  |
| Une politique agricole mettant les Hommes au centre .....                                      | 5  |
| Une politique agricole qui rééquilibre les rapports de force dans les filières .....           | 6  |
| Une réglementation qui prenne en compte la réalité du monde agricole .....                     | 7  |
| <br>II. COMMENT FAVORISER LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS<br>D'AGRICULTEURS ? .....          | 8  |
| En compensant la disparité régionale par un cadre national .....                               | 8  |
| En professionnalisant les femmes et les hommes qui font l'agriculture .....                    | 9  |
| Par la mise en place d'une politique foncière pour les jeunes .....                            | 9  |
| Par une politique fiscale facilitant la transmission des exploitations .....                   | 11 |
| <br>III. COMMENT DEFENDRE L'AGRICULTURE FRANÇAISE ? .....                                      | 12 |
| Par une PAC adaptée .....                                                                      | 12 |
| Par des relations internationales renouvelées.....                                             | 14 |
| Par la promotion des produits français sur le marché intérieur et à l'export.....              | 14 |
| En reconnaissant et en encourageant la contribution environnementale<br>de l'agriculture ..... | 15 |

L'agriculture française est dans une situation paradoxale. La qualité et la diversité des produits français est reconnue sur le marché intérieur comme à l'international. Le rôle économique, social et environnemental de l'agriculture n'est plus à démontrer.

Malgré ces atouts indéniables, l'agriculture traverse une crise sans précédent de par sa durée et son ampleur : toutes les productions sont concernées. Le métier d'agriculteur est de plus en plus complexe : une volatilité des prix qui rend l'avenir incertain, de fortes contraintes environnementales, des aléas climatiques et sanitaires, une réglementation sans cesse accrue.



Face à ce paradoxe, un constat simple. Si demain, nous voulons des campagnes vivantes, des paysages diversifiés, une alimentation locale et de qualité, il n'y a pas d'autre solution que de maintenir des agriculteurs nombreux sur les territoires.

Pour réussir ce pari, le futur Président de la République doit défendre un modèle agricole de type familial. Un modèle où les femmes et les hommes sont maîtres de leurs décisions, à la fois à la tête du capital, des décisions et des pratiques.

Car c'est ce modèle qui est le plus résilient face aux crises successives que nous traversons. C'est ce modèle qui permettra aux agriculteurs de relever les nombreux défis posés à l'agriculture, de préserver l'environnement, d'intégrer les évolutions permanentes de nos métiers, d'intégrer des jeunes chefs d'exploitation qui ne sont pas issus du milieu agricole, de gérer les risques et les seules qui soient transmissibles.

C'est ce modèle qui permettra demain de continuer à nourrir les Français avec des produits de qualité apportant une réelle valeur ajoutée sur les territoires.

**Jérémie DECERLE, Président de Jeunes Agriculteurs**



# I. Quelle agriculture voulons-nous en France ?

Avec 7 emplois induits par exploitation, l'agriculture est un secteur économique majeur en France. Elle contribue à l'économie nationale, mais aussi au maintien d'un tissu économique local sur l'ensemble des territoires.

Pourtant, trop souvent, les actions politiques dans le domaine agricole ont manqué d'un cap clairement défini et clairement affiché. Trop souvent, les mesures prises ont tenté de répondre à des crises sans vraiment les anticiper, sans vraiment afficher une ambition de long terme.

## Une agriculture de type familial

Avant toute chose, nous souhaitons que le futur Président de la République s'interroge sur le modèle agricole qu'il souhaite défendre et qu'il définisse un projet ambitieux pour l'agriculture française.

- **Défendre un modèle agricole de type familial**

Nous demandons au futur Président de la République de défendre fortement et publiquement le modèle agricole de type familial, et que toutes les politiques agricoles mises en place répondent à ce modèle.

- **Mettre en place une politique agricole française ambitieuse**

Il est indispensable de dresser une ligne politique ambitieuse qui défende un modèle viable, vivable et transmissible, mettant les Hommes au cœur des décisions et des politiques de filières.



## Une politique agricole mettant les Hommes au centre

Bien souvent, la finalité de l'agriculture française est réduite à la compétitivité, mais les enjeux agricoles ne peuvent être résumés par ce mot-valise.

L'agriculture est une activité non délocalisable, porteuse de valeur ajoutée sur les territoires sur les plans économique, social et environnemental. Maintenir une agriculture forte permet d'assurer un maillage économique avec de nombreux emplois à la clé, de conserver les équilibres démographiques et de contribuer à préserver l'environnement tout en garantissant notre souveraineté alimentaire.

Nous demandons à ce que soit mise en place une politique agricole plaçant les Hommes au centre. Ce sont les agriculteurs, en particulier les jeunes, qui doivent être l'objet des réflexions politiques. Car ce sont eux qui apportent la valeur ajoutée en innovant, en différenciant les produits, en créant du lien avec les consommateurs.

#### • Définir et reconnaître les actifs agricoles

Pour remettre les femmes et les hommes au centre des politiques, il faut avant tout reconnaître les agriculteurs actifs. Si la loi d'Avenir agricole a intégré en 2014 la reconnaissance des actifs, celle-ci tarde à être définie et appliquée.

Concrètement, pour Jeunes Agriculteurs, un actif agricole est une personne physique ayant au minimum un niveau IV de formation agricole et tirant au moins 30% de son revenu professionnel global et 50% du temps de travail de l'activité agricole. Les personnes figurant au registre ne doivent pas être en capacité de bénéficier d'une retraite à taux plein.

Dans un souci d'efficacité des politiques publiques, les différentes aides et soutiens doivent être conditionnés à l'inscription à ce registre.

## Une politique agricole qui rééquilibre les rapports de force dans les filières

L'une des sources majeures de la crise est liée au déséquilibre dans les relations commerciales tout au long de la filière, entre l'amont -les producteurs- et l'aval -les transformateurs et distributeurs. Les relations commerciales se sont profondément dégradées ces trente dernières années au profit de l'aval. La crise laitière et les tensions extrêmes entre Lactalis et les producteurs en sont un exemple criant. Aujourd'hui, ce sont les industriels qui rédigent les contrats, qui font les lois. Les producteurs n'ont qu'à accepter sans broncher, au risque de se retrouver sans débouché pour leur activité.

C'est pourquoi les agriculteurs doivent peser davantage dans les négociations commerciales. Pour cela, des leviers existent, comme le regroupement des agriculteurs en Organisations de producteurs (OP), interlocuteur unique de l'industriel pour négocier les contrats. La contractualisation doit aussi être encouragée pour donner plus de visibilité aux agriculteurs.



- **Remettre à plat la Loi de Modernisation de l'économie**

Nous attendons du Président de la République qu'il permette de rééquilibrer les filières afin de donner plus de poids à l'amont de la chaîne. La loi de modernisation de l'économie (LME) doit être revue pour que les producteurs puissent peser davantage dans les négociations. Nous voulons arrêter les politiques qui privilégient uniquement le pouvoir d'achat des consommateurs au risque de sacrifier l'amont.

- **Encourager le regroupement de l'offre**

Le regroupement de l'offre doit être encouragé. Les producteurs doivent être incités, via des mesures fiscales, à se regrouper en OP. La coopération et la mutualisation sont des leviers puissants qui doivent également être encouragés, car c'est grâce au collectif que les agriculteurs réussiront à vivre dignement de leur métier.

## **Une réglementation qui prenne en compte la réalité du monde agricole**

Les réglementations dans le domaine agricole sont de plus en plus complexes, au point que même les corps de contrôle ne savent plus comment les appliquer et les interprètent de façon différente selon les territoires.

La sur-transposition des règles européennes dans le droit français rajoute des contraintes supplémentaires et inutiles ; l'empilement de normes et de zonages conduit à encore à des différences de compréhension et donc d'application.

- **Mettre en place des objectifs de résultat plutôt que de moyens**

Afin d'être efficaces, les politiques agricoles doivent privilégier des objectifs de résultat plutôt que de moyens, comme pour la qualité de l'eau.

- **Reprendre la main sur l'administration**

Le futur Chef de l'Etat devra reprendre la main sur son administration et prendre en compte la réalité économique et sociale des exploitations pour définir les normes.

- **Simplifier les normes existantes**

Les normes existantes doivent être simplifiées afin de les rendre applicables sur l'ensemble des territoires de façon juste et efficace pour tous les acteurs : les corps de contrôle comme les agriculteurs.

- **Définir les normes en concertation avec les agriculteurs**

Sur le même modèle que le Corena (Comité de rénovation des normes), il est indispensable que les principaux acteurs des normes environnementales, à savoir les agriculteurs, soient consultés pour définir ces normes, en amont de leur mise en place.

## II. Comment favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs ?

Entre 1988 et 2010, soit un peu plus de 22 ans, la France a perdu la moitié de ses agriculteurs. Selon certains, la diminution du nombre d'agriculteurs permet un meilleur retour de valeur ajoutée sur les exploitations. Force est de constater que les agriculteurs ne dégagent pas plus de revenus quand ils sont moins nombreux. Nous défendons justement le renouvellement des générations pour que demain, ils soient encore nombreux sur les territoires.

Pour cela, les départs doivent être compensés par une installation. Tous les systèmes de production où les exploitations sont viables, vivables et transmissibles doivent être préservés, sur tout le territoire, afin de favoriser l'installation plutôt que l'agrandissement. Nous demandons que la priorité agricole soit le renouvellement des générations d'agriculteurs, en maintenant des budgets forts dédiés à l'accompagnement humain et financier des porteurs de projet.



### En compensant la disparité régionale par un cadre national

Le nombre d'installations de jeunes de moins de 40 ans varie considérablement d'un département à un autre. Les Pyrénées-Atlantiques, l'Aveyron, la Saône-et-Loire, la Marne et les départements des Pays-de-la-Loire et de la Bretagne ont encore un nombre d'installations élevé (jusqu'à plus de 200) comparé aux autres départements de France.

Afin de maintenir une activité agricole sur l'ensemble des territoires, il est essentiel de promouvoir un cadre national d'accompagnement à l'installation via le Plan de professionnalisation personnalisé (PPP) et la Dotation jeune agriculteur (DJA).

Nous avons mis en place avec le ministère de l'Agriculture un système de modulation de la DJA, qui fait évoluer le dispositif des prêts bonifiés, devenus inutilisables pour les jeunes face à la faiblesse des taux du marché.

#### • Promouvoir un cadre national d'accompagnement des jeunes

L'Etat doit promouvoir un cadre national d'accompagnement des jeunes ; à chaque région ensuite de mettre en place une politique à l'installation adaptée. Ce cadre national doit être défendu à l'échelle française mais aussi dans le contexte de la PAC post 2020 lors de laquelle il devrait être rediscuté. Le principe d'équilibre entre l'Etat et les Régions doit être appliqué à l'ensemble des politiques dédiées aux jeunes.



- **Défendre un budget ambitieux pour l'installation des jeunes**

Nous attendons du Président de la République qu'il défende un budget ambitieux pour l'agriculture et en particulier pour l'installation des jeunes, en maintenant les lignes existantes couvrant la Dotation jeune Agriculteur (DJA), et le programme d'accompagnement à l'installation.

## **En professionnalisant les femmes et les hommes qui font l'agriculture**

Le taux de maintien des exploitants agricoles ayant suivi une formation est de plus de 95%, cinq ans après leur début d'activité. Un tiers des nouveaux installés sont des femmes et de plus en plus de hors cadres familiaux franchissent le pas de l'installation.

73 % des exploitants de moins de 40 ans ont une formation, qu'elle soit générale ou agricole, correspondant au cycle secondaire long ou au cycle supérieur, alors qu'ils ne sont que 38 % pour l'ensemble des exploitants tous âges confondus.

La formation est un élément indispensable dans l'itinéraire d'un agriculteur, que ce soit la formation initiale ou la formation continue. Afin de pouvoir s'adapter aux contraintes changeantes et aux évolutions sociétales, un chef d'entreprise doit se former régulièrement.



- **Renforcer l'enseignement agricole et la formation**

Il est donc primordial d'accompagner tous les profils pour faciliter leur installation et garantir la réussite de leur activité. L'accent doit être mis sur la formation dans le cadre de l'enseignement agricole (plan de professionnalisation personnalisé), mais aussi dans le cadre du renforcement du suivi post-installation. Il est indispensable de maintenir une direction de l'enseignement agricole forte au sein du ministère de l'Agriculture, afin de garantir son insertion dans le milieu rural.

## **Par la mise en place d'une politique foncière pour les jeunes**

En 50 ans, près de 7 500 000 hectares de terres agricoles ont été perdus au profit de projets de réseaux de transports et du développement de l'habitat individuel. Aujourd'hui, la France compte 28 millions d'hectares de terres agricoles à préserver pour favoriser l'installation des jeunes, car chaque année, 2 000 installations sont rendues impossibles par la perte de 70 000 hectares de terres agricoles.



L'accès au foncier est l'un des principaux freins à l'installation. Dans certains départements, le foncier est inaccessible pour un jeune en début de carrière, qui ne peut acquérir les terres suffisantes. Le prix du foncier est souvent déconnecté de la réalité économique de l'activité de l'agriculteur. De plus, la concurrence entre agriculteurs et la présence d'investisseurs tiers font gonfler la demande par rapport à une offre globalement limitée et en diminution constante.



- **Renforcer la protection des espaces agricoles**

Le futur Président de la République doit renforcer la protection des espaces agricoles. Les textes d'urbanisme doivent évoluer afin d'éviter les surconsommations de foncier agricole par rapport au besoin réel. Les projets d'urbanisme doivent prendre en compte la préservation du foncier agricole.

- **Mettre en place une politique foncière favorable aux jeunes**

Le futur Chef de l'Etat doit mettre en place une politique foncière favorable aux jeunes en renforçant le statut du fermage et en permettant de mieux maîtriser les prix à l'acquisition. Dans son rapport d'orientation 2015, Jeunes Agriculteurs a formulé 127 propositions à mettre en œuvre, comme une loi foncière.

- **Redynamiser et adapter les outils existants**

Les outils existants doivent être adaptés pour permettre de mieux maîtriser le foncier agricole et d'éviter l'accaparement des terres. Pour cela, les Safer et le contrôle des structures doivent être renforcés. Malgré les outils mis en place, de nombreux moyens existent encore aujourd'hui pour contourner le contrôle des structures.

- **Mettre en place une politique fiscale adaptée**

Le système des taxes foncières doit évoluer, principalement sur le non-bâti agricole, via des ajustements de la taxation locale. L'objectif final est de s'affranchir des stratégies patrimoniales qui empêche la transmission et la mise à disposition du foncier.

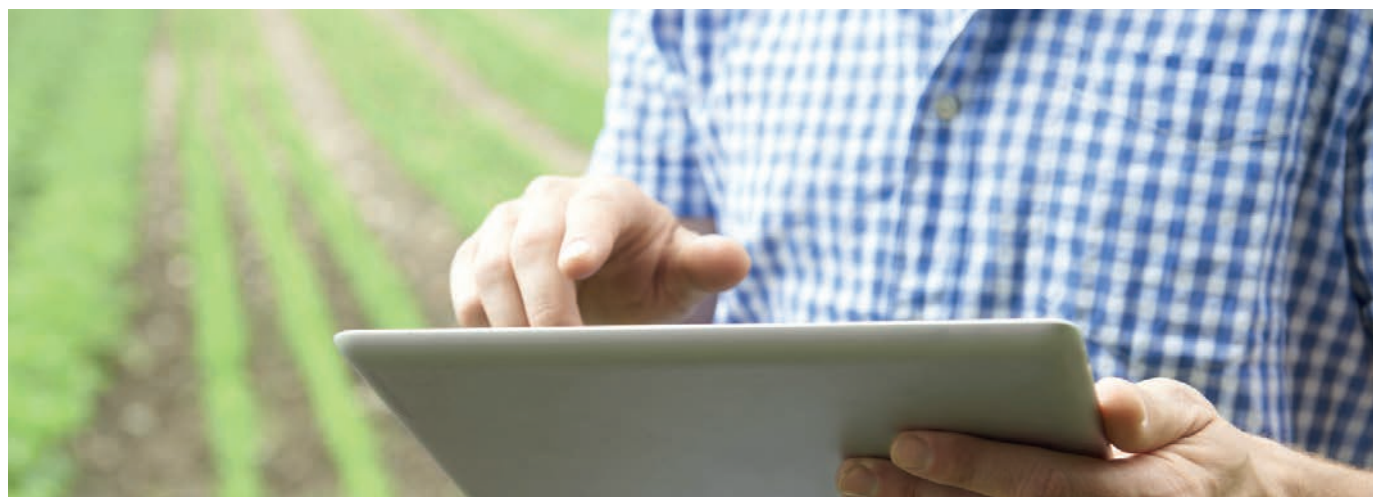
# Par une politique fiscale facilitant la transmission des exploitations

Dans leurs cinq premières années d'installation, les jeunes font face à de nombreux freins financiers pour accéder au foncier, investir dans les bâtiments, du matériel, etc.

Jeunes Agriculteurs souhaite que les politiques fiscales permettent de faciliter l'installation des jeunes et les premiers pas de leur carrière. Pour cela, les avantages existants liés à l'installation doivent être maintenus, comme les exonérations sociales et fiscales concernant la taxe foncière sur le non-bâti, l'abattement sur les bénéfices et la réduction des droits de mutation.

Par ailleurs la transmission des exploitations à des jeunes doit être facilitée, via des incitations fiscales notamment.

Le projet de loi de Finances 2017, qui a présenté un budget à l'installation en baisse de 8 millions d'euros, est un mauvais signal pour les jeunes.



- **Créer une mesure fiscale pour inciter à la transmission**

Un dispositif plus efficace de gestion du revenu doit être mis en place : réforme profonde de la déduction pour aléas (DPA) ou création de la déduction pour transmission et installation (DPTI).

- **Définir la notion d'actifs agricoles**

Ces avancées ne seront efficaces que si le registre des actifs agricoles est défini et activé. Les politiques publiques doivent en effet servir aux réels exploitants agricoles et en particulier aux jeunes.

Enfin, le problème du financement des retraites agricoles doit être résolu. Nous souhaitons que le principe de solidarité nationale soit appliqué.

### III. Comment défendre l'agriculture française ?

L'agriculture est un secteur clé pour la France, premier pays producteur de matière agricole de l'Union européenne. Pourtant, la crise continue de frapper sévèrement ce secteur économique. Le futur Président devra fixer un cap ambitieux pour l'agriculture française avec l'objectif de lui redonner la place qu'elle mérite dans un contexte européen et mondial mouvant.

#### **Par une PAC ambitieuse, au service de la stratégie européenne**

Si la PAC, dans sa forme actuelle, a pu fournir des éléments de stabilité par le passé, elle atteint aujourd'hui ses limites : les marchés se libéralisent, les crises se succèdent. Les outils mis en place ne permettent plus aux agriculteurs d'y faire face. Les paiements découplés, part la plus importante du budget de la PAC, ne répondent pas à l'enjeu de sécurisation du revenu et n'offrent pas aux agriculteurs la visibilité nécessaire. De plus, la PAC a abandonné la question des marchés.



La construction européenne doit se poursuivre, avec, au cœur de son action, une politique agricole ambitieuse et adaptée. Nous appelons à reconstruire une stratégie agricole commune et cohérente, avec des objectifs partagés, tout en prenant en compte les spécificités des territoires et en faisant confiance aux agriculteurs.

En parallèle de la construction de la PAC, les normes sociales, fiscales et environnementales doivent être harmonisées et stabilisées.



- **Défendre une PAC qui soutienne les exploitations de type familial**

La PAC doit soutenir et accompagner le développement d'exploitations de type familial viables, vivables et transmissibles sur tous les territoires. Pour cela, le renouvellement des générations doit être la priorité à travers la mise en place d'une politique d'installation européenne obligatoire dans tous les Etats membres.

Par ailleurs, l'UE doit élaborer et mettre en place un cadre permettant à chaque Etat membre d'établir une définition de l'actif agricole fondée sur l'acte de production, les critères de revenu, le temps de travail. Cette définition doit servir à favoriser l'accès au foncier et cibler les aides sur les actifs.

- **Mettre en place une PAC qui agit sur les marchés**

La PAC doit agir sur les marchés et permettre aux agriculteurs de faire face à la volatilité des prix. Nous souhaitons un abandon progressif des aides découplées au profit d'outils plus efficaces pour sécuriser le revenu. Il nous semble essentiel de mettre en place de nouveaux outils assurantiels ou contracycliques associant des mécanismes publics et privés et adaptés aux spécificités des territoires.

- **Créer un nouveau pacte alimentaire avec les citoyens**

Afin de préserver la sécurité alimentaire des citoyens et les ressources naturelles, un nouveau pacte alimentaire doit être mis en place dans le cadre de la PAC. La politique de protection des ressources doit être fondée sur des objectifs de résultats et non de moyens, au service de la sécurité, de la diversité et de la qualité alimentaire.

La politique de protection des ressources doit accompagner et favoriser l'innovation sur les exploitations agricoles, notamment concernant les énergies renouvelables.

- **Ne plus marchander l'agriculture dans les négociations internationales**

Le futur Président de la République devra préserver l'agriculture française dans les négociations internationales à venir. Les produits agricoles ne peuvent être considérés comme des biens de consommation au même titre que les autres.

Toutes les grandes régions du monde doivent pouvoir gérer leur alimentation, leur économie, leur patrimoine agricole selon leurs propres besoins et leurs propres équilibres.

Ainsi, nous refusons de suivre à la lettre les règles dictées par l'OMC, qui considère que les produits agricoles peuvent être échangés comme tout autre bien de consommation. Certains pays l'ont bien compris et n'imposent pas ces règles à leur agriculture.

## Par des relations internationales renouvelées

Pour assurer un développement à long terme de son agriculture, la France doit repenser sa relation avec les pays en développement, qui sont les moteurs de la croissance démographique et économique mondiales, et en particulier avec l'Afrique.

Seul un objectif de développement réciproque permettra aux acteurs du secteur agricole d'imaginer des solutions communes aux enjeux de production, d'emploi ou de préservation des ressources naturelles vécus de chaque côté de la Méditerranée. A court terme, une aide publique au développement ayant pour priorité les agriculteurs familiaux s'avère nécessaire pour construire une relation équilibrée entre pairs.

### • Mettre en place une politique étrangère de réciprocité

Il est nécessaire de consolider une logique de réciprocité économique en permettant aux acteurs du secteur agricole d'imaginer des solutions communes aux enjeux de production, d'emploi ou de préservation des ressources naturelles.

### • Rééquilibrer les accords commerciaux

Le futur Chef de l'Etat doit mettre en place une politique étrangère française favorable à des accords commerciaux européens qui respectent toutes les agricultures familiales, en permettant des protections pour les produits agricoles et alimentaires sensibles.

## Par la promotion des produits français sur le marché intérieur et à l'export

La qualité des produits français est reconnue sur le marché national et international. Pourtant, force est de constater que la guerre des prix à l'échelle européenne et mondiale peut desservir nos produits : les consommateurs peuvent toujours trouver moins cher ailleurs.

### • Encourager le « manger français »

Plusieurs initiatives publiques existent déjà afin de permettre à des collectivités de s'approvisionner localement et d'offrir ainsi des débouchés à de jeunes agriculteurs. L'initiative Agridistrib a permis de montrer que les producteurs peuvent se réapproprier les circuits de distribution pour être plus indépendants, mieux vivre de leur métier tout en étant en contact direct avec des collectivités et des consommateurs.

### • Etre l'ambassadeur de l'agriculture et des produits français

Nous attendons du futur Président de la République qu'il promeuve largement nos produits de qualité au-delà de nos frontières, en s'appuyant sur des outils existants comme Business France, les cellules export des interprofessions, les signes de qualité et d'origine et également en utilisant son rôle d'ambassadeur de la République.

## En reconnaissant et en encourageant la contribution environnementale de l'agriculture

L'agriculture apporte de nombreux bénéfices à l'environnement. Pourtant, elle est souvent l'objet de remises en causes et vue comme source de pollutions. Les campagnes incessantes de dénigrement de l'agriculture et les tentatives de légiférer au pied levé pour interdire certains produits tendent à compliquer encore plus le travail des agriculteurs tout en les culpabilisant.

L'agriculture joue déjà un rôle dans la transition énergétique, par son activité même de stockage de carbone ou via des projets innovants, de méthanisation, de photovoltaïque par exemple. Ce rôle doit être davantage accompagné et encouragé par les pouvoirs publics.



### • Reconnaître la contribution de l'agriculture et des agriculteurs à la préservation de l'environnement

Nous attendons du futur Président de la République qu'il reconnaisse et valorise le fait que les agriculteurs sont responsables et responsabilisés, parfaitement capables d'innover, de s'adapter, comme ils l'ont toujours fait, en faveur de l'environnement.

### • Encourager les innovations

Nous attendons qu'il facilite la contribution de l'agriculture au stockage de carbone et à la production d'énergies renouvelables. Pour gagner le pari de la transition énergétique, la recherche, l'expérimentation et l'innovation doivent être soutenus financièrement et les agriculteurs impliqués.



Jeunes Agriculteurs compte sur le futur  
Président de la République pour porter ces  
messages et défendre la jeunesse agricole,  
dans l'intérêt de la société toute entière.

[www.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.jeunes-agriculteurs.fr)

14, rue de la Boétie  
75382 Paris cedex 08

Tel : 01 42 65 17 51



@JeunesAgri



Jeunes Agriculteurs Syndicat

**Jeunes**  
**Agriculteurs**